

**F. SUDRE et R. TINIERE, *Droit communautaire des droits fondamentaux. Recueil d'arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne*, 3<sup>ème</sup> édition mise à jour, coll. Droit & Justice, n° 105, Limal – Bruxelles, Anthémis – Nemesis, 2012, 339 p.**

A première vue, il peut sembler incongru de publier un recueil d'arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne à l'heure où ces décisions sont disponibles en quelques clics sur le site Internet de la Cour. Le répertoire de jurisprudence consultable sur ce même site permet du reste aisément de naviguer dans la seule jurisprudence relative aux droits fondamentaux.

Ce serait toutefois grandement se leurrer que de conclure à l'inutilité de l'ouvrage ici recensé. D'abord, celui-ci consigne précieusement, par ordre chronologique, les seuls arrêts « de principe », dispensant ainsi le lecteur d'un fastidieux travail de tri entre des décisions fondamentales et des arrêts d'importance mineure. Ensuite, seuls les passages directement pertinents des arrêts concernés y sont reproduits, accompagnés chaque fois d'une synthèse des faits et de la procédure. Enfin, et c'est sans doute le plus précieux, chaque arrêt se voit compléter de références bibliographiques (malheureusement exclusivement francophones) et de renvois à des arrêts dits « connexes », tandis qu'un index analytique et une table thématique proposent des voies d'entrée parallèles dans cette jurisprudence profuse. Combinées les unes aux autres, ces différentes informations feront gagner un temps précieux au lecteur pressé.

Bien sûr, tout choix est un renoncement et sans doute certains s'étonneront-ils de l'absence de tel ou tel arrêt à leurs yeux incontournable. En ce sens, on se permettra de regretter que cette nouvelle édition n'intègre aucun nouvel arrêt rendu dans le domaine des ententes et des abus de position dominante, alors même que le droit de la concurrence a constitué, ces dernières années, un champ de bataille intense et difficile pour les droits de l'homme. De même, il est quelque peu surprenant de ne pas retrouver dans cet ouvrage l'arrêt *Test-Achats* du 1<sup>er</sup> mars 2011, qui offre pourtant l'un des très rares exemples d'invalidation d'une disposition d'un acte à portée générale pour violation des droits fondamentaux.

Mais reconnaissons qu'il y a là affaire de subjectivité et de sensibilité personnelle, et sachons gré aux auteurs d'avoir mis leur expertise et leurs lectures au service de tous ceux qui, européenistes de profession ou de circonstances, ne savent par où se saisir de cette jurisprudence en évolution constante.